



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/382
9 septembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/RUSSE

Quarante-huitième session
Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR L'ACTIVITE DE L'ORGANISATION

Lettre datée du 7 septembre 1993, adressée au Secrétaire
général par la Représentante permanente du Kazakhstan
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre qui vous a été adressée par S. E. M. Touleutai S. Souleimenov, Ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan (voir annexe).

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 10 de l'ordre du jour provisoire.

(Signé) Akmaral Kh. ARYSTANBEKOVA

* A/48/150 et Corr.1.

ANNEXE

Lettre datée du 24 août 1993, adressée au Secrétaire général
par le Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan

La communauté internationale célébrera en 1995 le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, cette enceinte internationale qui réunit 183 Etats, notamment ceux qui ont tout récemment accédé à l'indépendance à la suite des mutations démocratiques qui se sont déroulées en Europe de l'Est et dans l'ex-Union des Républiques socialistes soviétiques.

Après de longues années de confrontation et de guerre froide, une chance historique est offerte aux peuples de la Terre : l'ONU peut devenir, comme vous le faites justement remarquer dans votre rapport intitulé "Agenda pour la paix" (A/47/277-S/24111), un instrument de coopération efficace au service de la paix et du progrès.

Dans une allocution prononcée lors de la quarante-septième session de l'Assemblée générale, le Président de la République du Kazakhstan, M. Noursoultan Nazarbaev, a également noté que le monde est désormais parvenu à un seuil que nous sommes conviés à franchir sous la pression à la fois impérieuse et confuse de l'époque pour atteindre un degré nouveau de coordination et de concertation.

Dans le cadre de la recherche collective de nouveaux fondements de la coexistence des Etats dans un monde qui n'a jamais été aussi interdépendant et intégré, le Président du Kazakhstan a proposé de tenir une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux problèmes posés par l'époque de la postconfrontation. Nous sommes d'avis qu'alors qu'elle s'apprête à célébrer son jubilé historique, l'ONU pourrait tirer le plus grand profit d'un débat sur les nouveaux défis qui se présentent à elle.

A notre avis, les problèmes essentiels qui pourraient être examinés lors de la session extraordinaire dont nous proposons la tenue sont exposés dans vos rapports intitulés "Agenda pour la paix" et "Nouvelles dimensions de la réglementation des armements et du désarmement dans la période de l'après-guerre froide" (A/C.1/47/7). Par ailleurs, ces thèmes ont été bien mis en lumière dans les documents de fond de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio de Janeiro et de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, tenue à Vienne. En outre, la convocation de cette session extraordinaire dans le cadre de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale n'entraînerait aucune charge financière supplémentaire.

Au vu de ce qui précède, nous estimons que le thème de la session extraordinaire pourrait être le suivant : "Voies et moyens de la consolidation de la paix et de la sécurité internationales au nom du développement durable et de l'affermissement des principes de la démocratisation".

Ce thème pourrait être l'occasion d'examiner les problèmes suivants : renforcement et développement de la diplomatie préventive, rétablissement et maintien de la paix, l'ONU et les accords et organismes régionaux, développement économique mondial durable et sécurité écologique de la planète, renforcement

des assises démocratiques des structures étatiques, optimisation de l'action de l'ONU et renforcement de son rôle dans le nouvel environnement.

Nous sommes prêts à étudier avec les Etats Membres d'autres propositions et nous ferons preuve à cet égard de la plus grande souplesse et du maximum de compréhension. Nous comptons sur les Etats Membres de l'Organisation et leur expérience inestimable pour appuyer cette entreprise qui revêt, à notre avis, une grande importance pour tous, tout comme nous comptons sur votre appui personnel.

Le Kazakhstan invite tous les Etats Membres intéressés à unir leurs efforts afin de donner aux activités de l'Organisation le dynamisme nécessaire et de mettre celle-ci en mesure de relever les défis de l'époque au nom du progrès et de la justice.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République du Kazakhstan

(Signé) T. SOULEIMENOV
